

# Plafonner les bonus des traders est une mauvaise idée

*C'est en tout cas ce qu'indique clairement le résultat d'une enquête du CFA Institute (Chartered Financial Analyst), l'organisme qui regroupe de nombreux professionnels et investisseurs pour organiser des enquêtes, des conférences, des débats... Un sondage réalisé en 2013 démontre qu'il est préférable de différer les bonus, parfois astronomiques des traders, sur une longue période de référence plutôt que de chercher à les plafonner.*



Credit Photo: Flickr Frédéric Bisson 02/03/13

Cette étude intervient dans un cadre politique particulier : le Parlement Européen a abandonné son projet de loi de plafonnement des bonus et primes dans le domaine de la gestion d'actifs le 3 juillet 2013. Ce projet reprenait la réforme européenne CRD 4 qui avait limité les bonus des traders travaillant dans les banques. Mais de toute évidence il est plus difficile de limiter ces bonus en gestion d'actifs que dans le secteur bancaire, qui est plus structuré et plus stable.

L'association internationale du CFA a donc enquêté auprès des professionnels de l'investissement pour connaître leur point de vue. Ces professionnels ont montré dans leurs réponses qu'ils souhaitent faire concilier les intérêts des gérants d'actifs avec ceux de leurs clients. Or, plafonner les bonus des traders signifie réduire leur espérances de gains personnels, et donc leur motivation. Ils auraient alors tendance à couper plus tôt leurs gains pour s'assurer une victoire, même si cette dernière n'est pas très importante. Bref, à moindre salaire, moindre risque. Ce serait en contradiction avec les intérêts des clients.

C'est pourquoi presque 2/3 des personnes interrogées pendant l'enquête (61%) estiment qu'il est préférable de ne pas plafonner ces primes accordées aux traders, mais plutôt de les différer. Car ces professionnels qui connaissent bien le comportement des traders et leur passé savent également que la « course aux bonus » va au contraire entraîner une prise de risque bien plus importante qui à terme sera néfaste aux clients comme au système financier dans son ensemble. Il est donc nécessaire de répartir ces fameux bonus sur une période de temps longue, afin que le biais psychologique que représente l'appât du gain soit annihilé.

Quelles sont les pratiques en matière de rémunération qui concilient au mieux les intérêts des gestionnaires d'actifs et des investisseurs ?

Total des votes : 768



Source : CFA Institute

Toutefois le biais psychologique n'est pas la seule raison à l'origine de l'échec du projet de loi européen. Un tel plafonnement mettrait les fonds européens dans une position concurrentielle désavantageuse comparée aux fonds américains ou asiatiques. Ces derniers rémunéreraient de manière plus élevée leurs traders, récompensant ainsi le talent. Cela accentuerait le phénomène déjà bien engagé de la fuite des cerveaux européens, français notamment, vers les Etats-Unis et la Chine. De plus, comme le souligne le CFA dans son rapport, cela obligerait les sociétés de gestion à augmenter la rémunération fixe des traders pour compenser, au détriment de leur compétitivité.

Le CFA a donc émis plusieurs pistes pour essayer de concilier les intérêts des investisseurs et des clients. Les cinq plus importantes sont :

- ❖ **Différer plus significativement** les rémunérations en allongeant la période de référence de versement du salaire variable du professionnel.
- ❖ **Reprise des primes et bonus** des gestionnaires d'actifs pour garantir des commissions de performance symétriques, afin de réduire les frais globaux lorsque les fonds sous-performent leur indice de référence.
- ❖ **Plus de transparence** quant aux primes et bonus de manière à ce que les investisseurs finaux puissent avoir tous les éléments de décision sur les fonds dans lesquels ils investissent.
- ❖ **Des seuils** dits de « high watermarks » (la plus haute valeur historique) afin que les gérants de fonds ne perçoivent pas d'importantes sommes d'argent en cas de mauvais résultats.
- ❖ **Investissement personnel des gérants** dans leurs propres fonds en vue de garantir un meilleur alignement de leurs propres intérêts et de ceux de leurs clients.